

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2015 :

Convocations : 28.05.2015

Excusées : Mesdames Marie-Lise LEGRAND (procuration à Mme Catherine BOUQUET), Pascaline MULLER et Michèle PHILIPART.

- Travaux mairie :

Point sur les réponses aux demandes de subventions : Le Maire informe les conseillers municipaux des réponses obtenues aux demandes de subventions de la part :

- De l'Etat au titre de la DETR : le dossier est passé en commission de sécurité, la subvention attendue est de 25 %, l'arrêté devrait intervenir prochainement,
- Du Conseil Régional : une subvention de 15 000.00 Euros est accordée,
- Du Conseil Départemental : M. Denis MAILLOT avait accordé 30 % au titre du FAL, Fonds d'Aménagement Local, (soit une subvention de 39 000.00 Euros), et le dossier est recevable au titre du FTI, Fonds des Travaux Importants, avec un taux attendu de 20 %,
- De Monsieur Cornut-Gentille au titre des fonds parlementaires : la somme de 8 000.00 Euros est accordée,

Engagement du marché de consultation des entreprises : Les conseillers municipaux décident la réalisation des travaux, sous réserve de la réception de toutes les réponses aux demandes de subventions, et chargent le Maire de solliciter le cabinet H2M Ingénierie pour lancer le dossier de consultation des entreprises dès que possible.

Le Maire informe les conseillers que la commission de sécurité, réunie le 3 juin dernier, a émis un avis favorable à ce dossier et qu'il sera étudié en sous-commission accessibilité courant juin.

Questions diverses :

Courrier reçu de la Préfecture : Le Maire donne lecture des remarques faites sur le Budget Primitif 2015 présentant « un risque significatif de difficultés » et rappelle les précautions budgétaires prises :

- modération des recettes,
- le Compte administratif 2014 présentait un solde disponible de 82 051.00 Euros malgré un budget primitif 2014 en équilibre,
- en section de fonctionnement, un excédent de 24 331.00 Euros peut être affecté en section d'investissement si besoin,
- les ventes de bois ne sont pas régulières : en 2013, les revenus forestiers étaient de plus de 100 000.00 Euros et en 2014 les ventes ont rapporté 39 500.00 Euros,
- une vente de bois est inscrite au programme de juin 2015 et devrait trouver acquéreur mais aucune somme n'a été inscrite au budget,
- les routes forestières avaient été budgétisées en 2014, la subvention n'a été accordée que tardivement, c'est donc un report de ces travaux sur 2015.
- travaux : en recettes, seules les subventions promises du Conseil Départemental (FAL à 30 % et FTI à 20 %) ont été inscrites car les réponses aux autres demandes n'avaient pas encore été reçues au vote du budget le 27 mars,
- un emprunt « d'équilibre » de 64 928.00 Euros a été mentionné en section d'investissement, il ne sera pas forcément réalisé ou pas totalement suivant la nécessité et l'obtention des subventions.

Comptes-rendus de réunions :

- Communauté de Communes : le budget primitif 2015 ne comporte pas d'investissements. Une augmentation des impôts locaux de 42 % permet de reconstituer le fonds de roulement.

La croix de mission, route de Saint Hilaire, a été financée par la Communauté de Communes pour un montant de 4 118.00 Euros. Le budget de la MARPA présente dès 2015 un excédent conséquent. La Communauté de Communes emploie 41 personnes (service administratif et service technique) pour 20.17 équivalents temps plein.

Les documents budgétaires sont consultables en mairie.

- SIVOM : le projet d'un nouveau groupe scolaire à Viéville n'est pas inscrit au budget primitif 2015. Suite à la proposition de fermeture conditionnelle d'une classe à Viéville, les parents d'élèves ont démarché toutes les familles dont 1 ou des enfants sont scolarisés en dehors du SIVOM. 5 enfants en grandes difficultés ne seront scolarisés au CP que si cette classe n'a qu'un seul niveau.

- Association Foncière de Vignory : le Compte Administratif 2014 et le Budget Primitif 2015 ont été votés.

- SMICTOM : Monsieur Philippe MANZONI, délégué, n'a pas pu assister à l'assemblée générale.

Dormans Champagne VTT : suite à des dégradations commises par un groupe de jeunes du club et une estimation des réparations, l'association a adressé un chèque de 38.00 Euros à la commune.

Chemin du Moulin : la remise en état prévue par la Société Graglia BTP va être effectuée dans les meilleurs délais.

Réseaux : la dernière analyse du 7 mai fait apparaître une eau de consommation conforme aux normes, en 2014 l'eau était également de bonne qualité.

Le contrôle de la Station d'Épuration du 1^{er} avril 2015 donne d'excellents résultats, un contrôle sur 24 heures sera réalisé le lundi 8 juin 2015.

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : Un contrôle des points d'eau de la commune sera effectué courant 2015. Une manœuvre des pompiers de Froncles est prévue le dimanche 14 juin au matin. La population est invitée à assister à cette manœuvre.

Maison du Tourisme de Haute-Marne : propose une journée à Colombey-les-deux-Eglises, aucun conseiller ne paraît intéressé.

Tracteur tondeuse : Le LX 279 a 13 ans, des pannes à répétition, peu graves mais bloquent le travail régulier de tonte. Le conseil prend connaissance de différents devis et réfléchit à un futur achat.

Bilan camping : le Maire donne les chiffres de mai 2015 (181 campeurs et 398 nuitées), par rapport à mai 2014 (175 campeurs et 473 nuitées) qui font apparaître une augmentation du nombre de campeurs, mais une diminution du nombre de nuitées.